



### Compte-rendu Audience DG du 15/12/2023

A leur demande, l'ensemble des organisations syndicales ont été reçues par la directrice générale, accompagnée du directeur général adjoint, de la directrice interrégionale et du directeur régional de Marseille.

**La venue de la directrice générale étant essentiellement motivée par la problématique des enjeux portuaires, et donc du GPMM pour Marseille. L'occasion a été donnée de faire un point sur la communication pour le moins maladroite de notre ministre sur le « redéploiement de centaines de douaniers exerçant dans les ports pour faire face à la corruption ».**

Si la directrice reconnaît qu'il ne s'agit pas évidemment de corruption généralisée et que cette annonce aurait dû être mieux expliquée, reste cependant un sentiment d'opprobre pour des douaniers investis, avec des moyens matériels insuffisants et dont les conditions de rémunération, comme pour tous les collègues, sont loin d'être satisfaisantes.

La directrice générale nous assure cependant qu'il s'agit davantage d'un plan de prévention et de recommandations afin de pouvoir détecter les éventuels risques.

On peut regretter cependant que l'action ne porte pas plutôt sur le renforcement de la LCF dans les ports avec les moyens humains et matériels suffisants. Certes, l'installation de scanners mobiles va dans ce sens, mais encore faut-il disposer de l'effectif suffisant et qualifié pour l'utiliser de façon optimale.

Quant à la définition « d'agents restés trop longtemps sur leur poste », ou de « postes exposés ou sensibles » c'est aussi opaque que la définition des lignes directrices de gestion. A suivre de près lors de la mise en œuvre – on espère que des groupes de travail seront convoqués en ce sens.

Enfin, sur le redéploiement, cela va devenir de plus en plus compliqué de faire bouger les gens avec de moins en moins de services...la mobilité géographique va vite atteindre ses limites.

Autre gage d'efficacité pour la LCF : le ciblage. L'UCIMAR voulue et mise en place par la directrice interrégionale doit être confortée et à cette fin, il va falloir se battre pour que la CCMM ait accès à ICS2 et puisse ainsi garder sa compétence en matière de levée de doute. C'est parti pour être un travail de longue haleine.

### **Autre sujet primordial mais où règne un certain flou artistique : les fameux JO !**

Si l'on sait d'ores et déjà que la mobilisation sera de 100 % pour les agents scanner et EMC durant cette période, de 60 % du 15 au 24 juillet et de 80 % du 25 juillet au 8 août pour les agents SU, reste néanmoins l'épineuse question du montant de la prime. Tout reste encore à définir. Un point positif cependant : la prime devrait être la même pour chaque agent d'un même service. On se souvient de la catastrophique gestion des primes COVID, la présence en service et les contraintes n'ont pas vraiment été déterminantes pour leur attribution.

Sur la gestion des congés, pas de directives nationales, chacun gère en local, les règles et décisions devraient être prises au niveau des divisions. S'agissant des situations sensibles, souvent liées aux problèmes de gardes d'enfants, la directrice générale a alerté tous les partenaires sociaux (ATSCAF, ODOD....) afin qu'un maximum d'enfants soient accueillis, dans des conditions financières acceptables.

Une bonne nouvelle : même si le nombre n'est pas encore défini, les ACP2 SU stagiaires seront bien affectés temporairement à Marseille pour la période des JO et l'administration prendra directement les frais de logement à sa charge. Ils seront évidemment habilités au tir, seront à jour des séances TPCI et auront prêté serment.

**Cette rencontre d'une heure a donc permis d'obtenir des informations concrètes, mais nous resterons évidemment vigilants sur les mesures prises par l'administration.**